

LISTE CITOYEN À BOURG-LA-REINE

## Votre médiathèque

**L**ORS DU DÉBAT d'orientation budgétaire (conseil municipal du 15 février), la municipalité a décidé de lancer des études sur la future médiathèque : il est grand temps de recueillir les souhaits de nos concitoyens sur ce projet.

### Les enjeux :

La médiathèque, ouverte à tous, doit faciliter la création ou le renforcement du lien social entre les habitants quels que soient leur âge, leur niveau social, leur niveau culturel, leur appartenance politique ou religieuse, leur état physique, mal ou non entendants, mal ou non voyants, etc., d'autant plus que c'est peut-être le seul lieu qui reste fédérateur. Passerelle entre les personnes, elle doit l'être entre les institutions ou organismes : équipements culturels (CAEL, théâtre, conservatoire de musique), écoles, résidences de jeunes ou de personnes âgées, associations...

À l'opposé du "réseau-médiathèque virtuelle" apparu grâce à Internet, la présence et la qualité urbaine et architecturale du "bâtiment-médiathèque" sont essentielles comme lieu physique de la communauté du savoir et comme symbole de l'unité du savoir. Enfin, la réalisation du projet "nouvelle médiathèque" offre l'occasion d'aborder en profondeur une réflexion sur la politique culturelle de la ville, en participation avec tous les acteurs de la commune et, pourquoi pas, en perspective avec l'intercommunalité récemment instituée.

### Les réponses :

Le "bâtiment-médiathèque" doit être bien visible dans la ville, facilement accessible, repérable par son aspect plus signifiant, plus ouvert structurel-

lement mais aussi par ses horaires plus larges et/ou mieux calculés (le soir, le samedi) sur sa totalité ou pour seulement une activité/une discipline. Sur le plan fonctionnel : il faut faciliter les passages d'une discipline à une autre, d'un âge à un autre, d'un support à un autre - ou parfois les mélanger dans le temps ou dans l'espace. On peut faire en sorte que l'espace "ados" soit voisin des "enfants" et des "adultes", on peut créer, spécifiquement, des espaces de rencontres, de formation, d'exposition.

Le développement des collections "traditionnelles" est nécessaire, mais il faut également installer des réseaux suffisants pour aujourd'hui et pour l'avenir. L'exemple de toutes les nouvelles médiathèques montre qu'on reste encore beaucoup trop timide en matière de câblage installé ou susceptible de l'être. Il faut réfléchir également aux aménagements : logithèque (avec un animateur), salle réservée aux mal voyants avec utilisation de télé-agrandisseurs, espace pour les "tout-petits" (et leur parents) assez vaste et bien équipé, points d'écoute de musique performants, places de visionnement de vidéo/DVD, forum d'actualités, petit auditorium, etc.

On ne pourra pas tout offrir : les enseignements tirés d'expériences récentes, les avis des utilisateurs actuels et des utilisateurs espérés, seront utiles pour hiérarchiser les priorités. Ils permettront d'optimiser ce nouvel équipement pour obtenir un maximum de services dans les surfaces possibles, dans les budgets disponibles en investissement puis en exploitation, sachant que les bénéfices à en attendre dépasseront les estimations les plus optimistes.

La culture fait partie du meilleur de ce dont nous sommes nourris et la médiathèque, proche de nos parcours quotidiens, recèle les trésors qui nous grandissent. À chacun d'entre vous d'apporter sa contribution, dès maintenant : faites-nous connaître vos souhaits, faites-nous part de vos remarques, afin que la future médiathèque soit vraiment la vôtre.

Catherine Riegel,  
Jean-Louis Pérignon,  
Jean-Pierre Lettron.

### LISTE BOURG-LA-REINE DÉMOCRATIE ET SOLIDARITÉ Deux poids, deux mesures

Dans le cadre de la mise en conformité du réseau d'assainissement de notre commune, deux rues (Oger et Yvonne) sont actuellement en travaux pour la mise en place d'un réseau séparatif. Le désordre occasionné par ces travaux est un mauvais moment à passer, mais l'objectif écologique en atténue le désagrément. Pourtant, les riverains sont en colère. En effet, alors que ces travaux, effectués dans d'autres artères de la commune, étaient, jusqu'à présent, pris en charge par le budget communal, ce n'est plus le cas depuis que la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre en a la responsabilité. Les riverains devront payer le raccordement aux réseaux ! Alors que la Communauté d'agglomération reçoit le budget afférent, elle serait incapable de prendre en charge les dépenses qui s'y rapportent ? Les riverains n'acceptent pas d'être traités en citoyen de seconde zone et ils entendent le faire savoir. Ceux de la rue Yvonne en refusant de se raccorder ; ceux de la rue Oger en intervenant auprès de la mairie pour que ces raccordements soient déclarés d'intérêt général. Ce qui aurait été « oublié » par la Communauté d'agglomération, qui, soit dit en passant, est aux abonnés absents lorsqu'on cherche à joindre un responsable sur le sujet !

Dominique Forette.  
Email : dominique.forette@wanadoo.fr

### Permanence des élus de l'opposition

Le samedi matin, de 10 h à midi, dans le local situé à l'annexe de la mairie, 1 boulevard Carnot.  
Tél.: 01 41 13 66 41  
courriel : citoyenblr@free.fr  
site : <http://citoyenblr.free.fr>